

FORMATION

5, 6 et 7 avril 2022

Concevoir et aménager son projet de verger-maraîcher, conduite des arbres et gestion de la production fruitière en agriculture biologique avec André Sieffert et Jean-Luc Petit



Objectifs

- ✓ Mettre en œuvre une approche globale de la ferme et définir les paramètres pour le calibrage de son verger-maraîcher en conciliant économie et écologie ;
- ✓ Concevoir son verger-maraîcher et gérer l'organisation spatiale et temporelle des productions ;
- ✓ Pouvoir planifier l'organisation économique et estimer la charge de travail des productions ;
- ✓ Gérer la conduite phytosanitaire en AB des arbres fruitiers.

Programme

Intervenants :

Jean-Luc PETIT ex-arboriculteur et formateur en arboriculture (www.arbobio.com) et

André SIEFFERT ex-maraîcher et agronome spécialisé en agroforesterie

Lieu :

Salle communale Soyans (26 400)

Contact :

andre.sieffert@adaf26.org

Tel : 06 48 18 23 77 (9h00-17h00)

| | Coût |
|---|---------|
| Agriculteurs éligibles au VIVEA et personnes en parcours d'installation (PPP) | Gratuit |
| Personnes en cours d'installation non éligibles au VIVEA | 300 € |
| Institutions et autres situations professionnelles * | 750 € |

* Pour les salariés agricoles, un financement OCAPIAT est possible



| | |
|------------------------------------|--|
| Mardi 5 avril 2022 09h à 18h | Matin : <ul style="list-style-type: none">➤ Présentation des projets des participants➤ Paramètres à prendre en compte pour son verger-maraîcher : espacements, espèces, porte-greffes, port des arbres, arbres de haut-jet, organisation des productions, ombrage, aménagement et conduite des cultures. Après-midi : <ul style="list-style-type: none">➤ Présentation de différents cas de VM et typologie➤ Visite de la Ferme de l'Auberge (Divajeu) : organisation spatiale et méthodes de conduite |
| Mercredi 6 avril 2022 09h à 18h | Matin : <ul style="list-style-type: none">➤ Planification des productions et données économiques pour calibrer son projet de VM➤ Fertilisation et alternative au désherbage chimique.➤ Amendements et engrais utilisables. Après-midi : <ul style="list-style-type: none">➤ Travail mécanique, thermique et mulching.➤ Choix des espèces et variétés en AB.➤ Plantes hôtes, haies composites et bandes florales. |
| Jeudi 7 avril 2022 09h à 17h30 | Matin : <ul style="list-style-type: none">➤ Relations vigueur / fertilisation / parasitisme.➤ Phytothérapie (Décoction, huiles essentielles, Isothérapie)➤ Résultats de la régulation des maladie et des ravageurs sur des espèces conduites en bio Après-midi : <ul style="list-style-type: none">➤ Étude de l'aménagement et de l'organisation pour les projets des participants ; scénarii possibles |

Modalités pédagogiques :

Chaque stagiaire aura préparé une présentation de son projet sous forme de mini-poster en amont de la formation (document support envoyé avant la formation)

Mardi 5 avril 2022

En début de formation chaque participant présente son projet dans les grandes lignes et exprime les questions à approfondir durant la formation et ses attentes.

Les fondements et la démarche pour concevoir un verger-maraicher sont présentés et illustrés par des fermes en verger-maraicher étudiées par l'ADAF.

La visite de ferme l'après-midi permet aux stagiaires de comprendre la démarche de conception et de mise en place de verger-maraichers et d'identifier les méthodes de gestion de différents types d'espaces maraîchers.

Mercredi 6 et
Jeudi 7 avril 2022

Une première séquence permet aux participants de s'appropriier les outils de conception et les prévisionnels économiques pour planifier la production sur plusieurs années. Les bases de gestion de la fertilité, de gestion des maladies et ravageurs et de choix des espèces et variétés en arboriculture biologique sont présentées et illustrées à travers des études de cas.

Le dernier après-midi est consacré à l'étude des projets des participants à travers une présentation sous forme de mini-poster. Les pistes d'aménagement et de gestion envisagées sont analysées et discutées pour valider ou faire émerger de nouvelles pistes de travail.

Une validation des acquis se fait en fin de formation sous forme de QCM.

Pré-requis:

Sans

Taux de satisfaction des sessions précédentes :

Taux de satisfaction: 17,5/20

Aucun abandon

116 participants en 2019

Suivi et évaluation:

- Attestation de présence
- Etude de projets des participants pendant la formation
- Evaluation des compétences par un questionnaire en fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des participants

Accessibilité

Des aménagements sont possibles. Nous contacter